

Séance d'information

Université de Genève / FPSE

29 septembre 2025

MR380

Stages intra-cursus

✓ Bachelor en psychologie

✓ Master en psychologie

Tous les plans d'études sauf psychologie clinique intégrative



Stéphanie Bouchet-Rossier

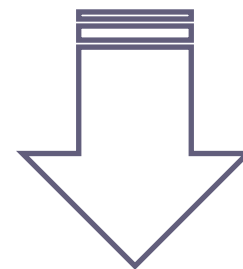
Conseillère académique pour les stages de Bachelor & Master

*Dans ce document, le genre masculin
est utilisé comme générique, dans le
seul but de ne pas alourdir le texte.*

INTRODUCTION – Pourquoi faire un stage ?

Avantages pour l'étudiant

- Découvrir un milieu professionnel / une institution.
- Consolider des connaissances théoriques.
- Commencer à développer un savoir-faire et des compétences professionnelles.
- Créer des contacts professionnels et développer un réseau personnel.
- S'auto-évaluer et confirmer son orientation professionnelle.



Avantages pour l'institution

- Permettre aux futurs psychologues de découvrir l'institution et ses activités.
- Bénéficier d'un regard neuf et dynamique.
- Transmettre ses connaissances et participer à la formation des futurs psychologues.
- Développer des liens avec l'UNIGE et un réseau de jeunes professionnels.



Réaliser des stages permet de faciliter l'insertion professionnelle future !

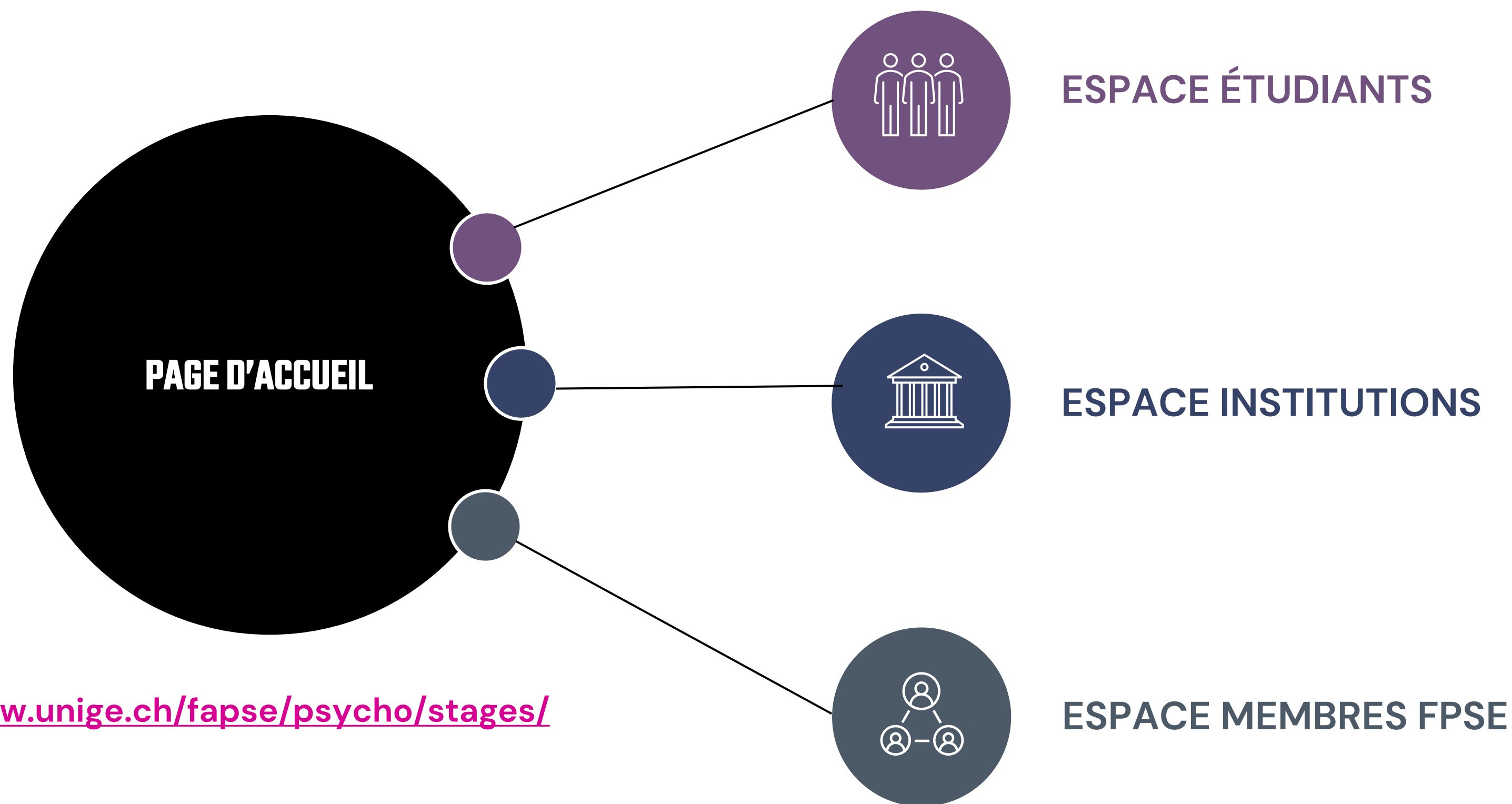
INTRODUCTION – Les différents types de stage

TYPE	STAGE INTRA-CURSUS • Prévu dans le programme d'études – Validé par l'obtention d'ECTS. → Facultatif ou obligatoire. • Convention tripartite de stage (étudiant-FPSE-institution).	STAGE EXTRA-CURSUS (voir Centre de carrière de l'Unige) • Non prévu dans le programme d'études – Sans validation d'ECTS. • Convention bipartite de stage (étudiant-institution). → Le Bureau des stages ne délivre pas d'attestation pour ce type de stage (ex : reconnaissance de diplôme à l'étranger).
BUT	STAGE D'OBSERVATION • Observation en fonction des objectifs fixés par le programme d'études. • L'étudiant n'effectue pas de prestation pour l'institution (quelques activités, limitées et sous supervision, sont parfois possibles).	STAGE AVEC PARTICIPATION • L'étudiant effectue des prestations pour l'institution (activités matérielles ou intellectuelles permettant de satisfaire les besoins de cette dernière, et s'inscrivant dans un plan d'organisation de travail en fonction d'instructions données). • L'étudiant a un rôle actif et significatif – mission fixée par l'institution.
NATURE	STAGE DE TERRAIN • L'étudiant est intégré à une institution.	STAGE DE RECHERCHE • L'étudiant est intégré à une unité/laboratoire de recherche.

TRAVAIL DE RECHERCHE

- A ne pas confondre avec un stage (insertion professionnelle temporaire, qui doit permettre à l'étudiant un contact avec le milieu professionnel et l'acquisition de compétences favorisant l'intégration dans la vie professionnelle).
 - Élaboration théorique d'une question de recherche dans un cadre défini, recueil et analyse de données et rédaction d'un rapport de recherche.
- Conseillère académique référente : **Valérie Favez (Bachelor) ou Pascale Pasche-Provini (Master).**

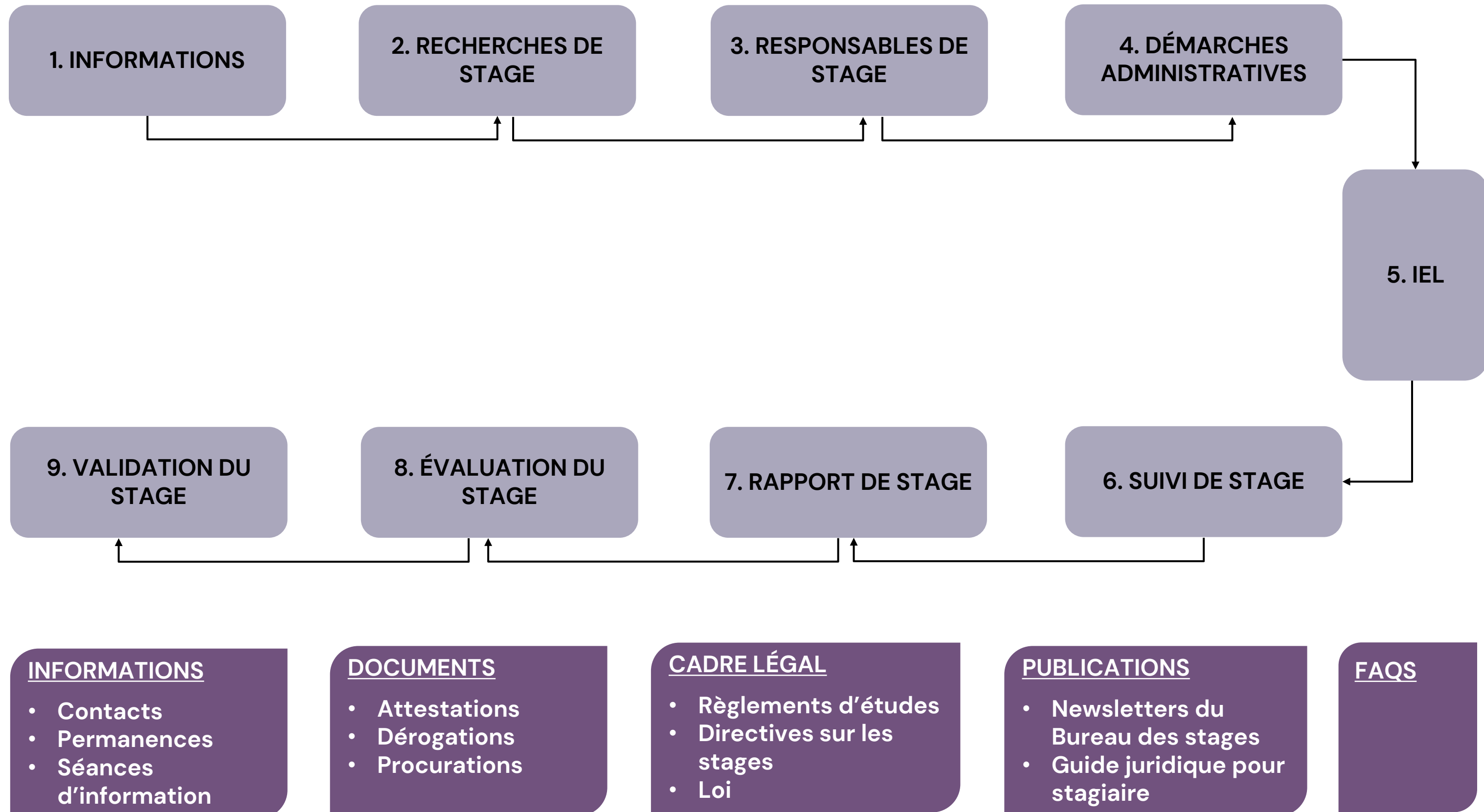
SITE INTERNET – Page d'accueil



www.unige.ch/fapse/psycho/stages/

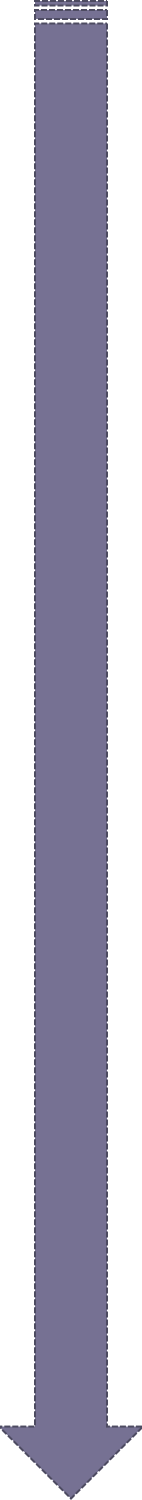
SITE INTERNET – Espace étudiants

ESPACE ÉTUDIANTS



SITE INTERNET – 1. Informations

DESCRIPTIF DE STAGE



1. ÉTUDIANTS CONCERNÉS

Programme d'études + période dans le cursus.

2. NATURE DU STAGE

Facultatif/obligatoire, terrain/recherche.

3. BUT DU STAGE

Observation/mission.

4. DURÉE ET ECTS

Nombre d'heures (exact), nombre d'ECTS liés et attribution des ECTS.

5. LIEUX

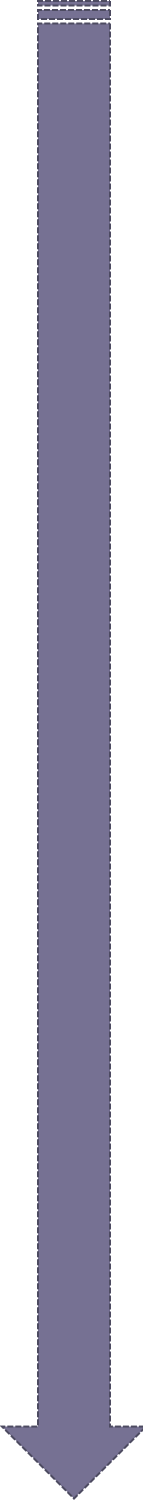
En Suisse, à l'étranger. Type d'institutions.

6. MODALITÉS TEMPORELLES

Dates, % d'activité, horaires, etc.
Étudiant/institution.

7. RÉMUNÉRATION

Dépend de la législation locale.



8. RECHERCHE DE STAGE

Libre ou via la Section .

9. RESPONSABLES DE STAGE

Académique et institutionnel.

10. PROCÉDURE ADMINISTRATIVE

Projet et convention.

11. IEL

Inscription et modification.

12. RAPPORT DE STAGE

Tentatives, délais de remise, canevas/consignes.

13. ÉVALUATION FINALE

Par les 2 responsables de stage.

14. VALIDATION DU STAGE

Conditions.

SITE INTERNET – 1. Informations

STAGES	BACHELOR	MASTER – APPLIQUÉE	MASTER – DÉV. DURABLE	MASTER – SANTÉ	MASTER – RECHERCHE APP.
ÉTUDIANT	B2 ou B3	M1 ou M2	M1 ou M2	M1 ou M2	M2
TYPE	Terrain	Terrain	Terrain	Terrain	Recherche
NATURE	Facultatif	Facultatif	Obligatoire	Obligatoire	Facultatif
BUT	Observation	Mission	Mission	Mission	Recherche
DURÉE	80h ou 160h	160h	400h	400h	a) 80h ou 160h b) 400h
ECTS	3 ECTS ou 6 ECTS	6 ECTS	15 ECTS	15 ECTS	a) 3 ECTS ou 6 ECTS b) 15 ECTS
COORDINATEUR		LISA MOUSSAOUI	LISA MOUSSAOUI	LISA MOUSSAOUI	

SITE INTERNET – 2. Recherches de stage

A. DÉFINITION DU PROJET DE STAGE

- [Directives du Rectorat](#)
- [Descriptif de stage](#)

B. PRÉPARATION DE LA CANDIDATURE

- Dossier de candidature
- Entretiens



Le [Centre de carrière de l'Unige](#) propose aux étudiants différents ateliers/formations et programmes, des rdv individuels, des rencontres favorisant le réseautage, etc.

C. RECHERCHES DE STAGE

- [Liste des groupes de recherche](#)
- Conseils et liens utiles
- [Site internet](#)
- [Moodle : Stage master en psychologie appliquée, santé et développement durable \(lieux de stage\)](#)

SITE INTERNET – 3. Responsables de stage

RÔLES NON CUMULABLES !

A. RESPONSABLE INSTITUTIONNEL DE STAGE

CONDITIONS

- Selon descriptif de stage.

RECHERCHE

- Désigné par l'institution.

RÔLE

- Soutien le stagiaire sur le terrain (outils, objectifs, etc.).
- Évalue le stagiaire en fin de stage (formulaire O5A).
- Rôle décrit dans le projet de stage et la convention de stage.



B. RESPONSABLE ACADÉMIQUE DE STAGE

CONDITIONS

- Professeurs (sauf invités) ou CER (sauf assistants) avec procuration.

RECHERCHE

- Peut-être désigné par un plan d'études pour tous les étudiants / doit être trouvé par l'étudiant.

RÔLE

- Soutien le stagiaire académiquement (rédaction du rapport, entretiens, etc.).
- Évalue le stagiaire en fin de stage (sur la base du formulaire O5A et du rapport).
- Rôle décrit dans le projet de stage et la convention de stage.



SITE INTERNET – 4. Démarches administratives



Projet de stage

- L'étudiant doit faire approuver son projet de stage (formulaire O1) .

1



2



Convention de stage

- L'étudiant peut établir une convention tripartite de stage. Modèle proposé par le Bureau des stages ([O2G : stage en Suisse et à l'étranger](#)).
- Si une convention tripartite est établie, elle doit être enregistrée par le Bureau des stages (la procédure est précisée sur le site internet des stages).
- Si la convention tripartite enregistrée doit être modifiée, l'étudiant peut établir un avenant à cette dernière.



Autres

- Si le stage a lieu au sein de l'Unige, l'étudiant et le responsable institutionnel doivent le déclarer aux ressources humaines.
- Attestation de stage intra-cursus pour demande de permis à l'OCPM:
- [Dispenses/dérogations.](#)

3



SITE INTERNET –

5. Inscription IEL

L' étudiant doit inscrire son stage dans IEL (Inscription En Ligne) au début de l'année académique durant laquelle il réalise son stage.

- Si l'étudiant ne peut pas réaliser son stage durant l'année académique prévue, il doit annuler l'inscription IEL auprès du **secrétariat des étudiants**.

SITE INTERNET – 6. Suivi de stage

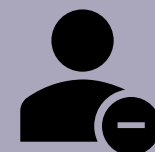
A. ENTRETIENS

- Bipartite : étudiant + conseillère académique ou + responsable académique
- Tripartite : étudiant + responsable académique + responsable institutionnel.



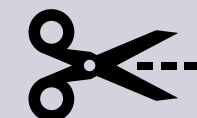
B. ABSENCES AU STAGE

- Situation 1 : absences justifiées de max 25% du temps complet de stage. Le stage peut être évalué . Inscription IEL du stage non modifiée.
- Situation 2 : Absences justifiées dépassant 25% du temps complet de stage. Le stage peut être évalué si l'étudiant effectue :
 - a. Un rattrapage d'heures (pour un total d'heures effectuées correspondant à au moins 75% des heures prévues pour le stage). Dans ce cas, une modification d'inscription IEL est possible, en fonction du temps nécessaire pour cela.
 - b. Un nouveau stage dans sa totalité . Dans ce cas, l'inscription IEL du premier stage est annulée.



C. INTERRUPTION DE STAGE

- Situation 1 : Lorsque le stage est interrompu l'étudiant doit / peut en rechercher un nouveau et l'effectuer dans sa totalité (rapport de stage y compris). L'inscription IEL du premier stage est annulée.
- Situation 2 : Lorsque l'étudiant est en situation d'élimination et qu'il a perdu la procédure d'opposition, le stage intra-cursus est interrompu par le président du Bureau des stages.



SITE INTERNET – 7. Rapport de stage



1. RÉDACTION

- Le rapport de stage de terrain doit être rédigé en fonction du canevas et/ou des consignes donnés par le programme d'études.
- Bachelor et Master – Recherche approfondie : le canevas se trouve sur le site internet des stages
- Master – Psychologie appliquée / Psychologie du dév. durable / Psychologie de la santé : les consignes sont données par le plan d'études (page Moodle de l'orientation appliquée).
- Le contenu du rapport de stage peut être discuté avec le responsable académique de stage.
- Le temps nécessaire à la rédaction du rapport n'est pas compris dans les heures de stage, sauf consigne spécifique du programme d'études.



2. DÉLAIS DE REMISE

Bachelor

L'étudiant doit remettre son rapport à son responsable académique avant le 1^{er} jour de la session d'examens concernée.

Master

Voir descriptifs de stage (entre – 15jrs et – 1 jr avant le début de la session d'examens concernée).



3. CALENDRIER DE PRÉSENTATION

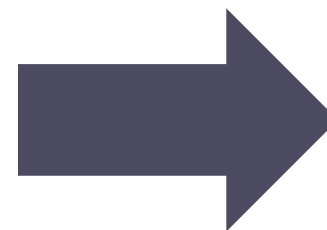
- 1^{ère} tentative de présentation du rapport en janvier / février ; 2^{ème} tentative de présentation en août / septembre.
- 1^{ère} tentative de présentation du rapport en mai / juin ; 2^{ème} tentative de présentation en août / septembre.
- 1^{ère} tentative de présentation du rapport en août / septembre ; 2^{ème} tentative de présentation en janvier / février.

SITE INTERNET – 8. Évaluation du stage

A. À LA FIN DU STAGE / AU -10 JOURS AVANT LE DÉBUT DE LA SESSION D'EXAMENS

1. L'étudiant doit préremplir le formulaire O5A et l'envoyer à son responsable institutionnel.
2. Le responsable institutionnel doit retourner le formulaire complété et signé au responsable académique dans les 10 jours.

❗ **ATTENTION** : sauf indication contraire du programme d'études, l'étudiant qui n'a pas terminé son stage 10 jours avant le début de la session d'examens peut envoyer le formulaire O5A à son responsable institutionnel si il a atteint 75% du temps complet de stage à cette date.



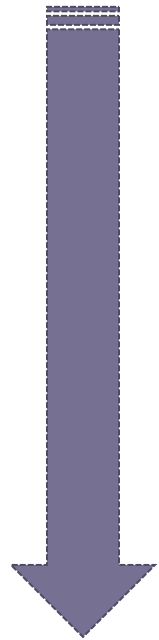
B. AVANT LA FIN DE LA SESSION D'EXAMENS

1. Lorsque le responsable académique a reçu le rapport de l'étudiant et le formulaire O5A du responsable institutionnel, il procède à l'évaluation finale de l'étudiant sur la base de ces deux documents.
2. Le responsable transmet ensuite la note au secrétariat du Bureau des stages via le formulaire O5E.
3. Le secrétariat du Bureau des stages adresse l'ensemble des notes de stage pour la session d'examens au secrétariat des étudiants.



Nous recommandons à l'étudiant-e de demander à l'institution une attestation de fin de stage, pour pouvoir ensuite joindre le document à un éventuel dossier de candidature si demandé.

SITE INTERNET – 9. Validation du stage



CONDITIONS DE RÉUSSITE

- a. Le projet de stage a été approuvé par la Section avant le début du stage ;
- b. La / le responsable institutionnel a fourni à la / au responsable académique qui va procéder à l'évaluation du stage le formulaire O5A.
- c. L'étudiant-e a obtenu la mention « acquis », ou une note égale ou supérieure à 4, à l'évaluation finale du stage par la / le responsable académique (note basée sur le rapport de stage et le préavis émis par la / le responsable institutionnel).

En cas de mention « non acquis », ou de note inférieure à 4, le stage ne donne droit à aucun crédit.

MODALITÉS DE RATRAPAGE

En cas d'échec, les modalités de rattrapage sont précisées dans les [règlements d'études](#).

Questions - Réponses



J'aimerais savoir si.....



Merci d'avoir posé cette question,

Contacts & Permanences

STÉPHANIE BOUCHET-ROSSIER

Conseillère académique pour les stages de Bachelor & Master

Bureau 3125 Uni Mail

Tél. : +41 22 379 91 05

Courriel : ebru.bouchet-rossier@unige.ch

Permanences sans rendez-vous:

- Téléphoniques ou en présentiel :
- Lundi-mardi-mercredi entre 12h00 et 14h00

SECRÉTARIAT DU BUREAU DES STAGES

Courriel : bureau-stages-psychologie@unige.ch

Merci d'avoir
participé à cette
séance !

Bonne rentrée 2025!

